



## INTRODUCTION .-

Seconde ville de France par sa population, Marseille joue également un rôle important dans l'économie du pays, tant du point de vue commercial qu'industriel.

En revanche, il existait jusqu'à ces dernières années, au niveau de la vie culturelle, un retard dont les autorités municipales ont maintenant pris conscience et qui se comble peu à peu.

Dans le domaine de la lecture publique, en particulier, la ville est restée pendant très longtemps sous-équipée, et ce n'est que depuis une douzaine d'années, qu'un réel décollage s'est manifesté, à partir du moment où les dirigeants de la Bibliothèque Municipale se sont intéressés en priorité à ce problème. Cependant, aussi bien au niveau des revues spécialisées où les nouvelles de Marseille sont rares qu'au sein de la profession des bibliothécaires elle-même, le manque d'information sur ce qui se fait à Marseille en matière de lecture publique est assez frappant.

Cette discrétion ne signifie pas, bien au contraire, qu'il ne se passe rien; le redressement accompli depuis 1962 par l'équipe dirigeante est même assez spectaculaire si l'on songe qu'il s'est opéré pratiquement à partir de zéro. Les résultats actuels peuvent paraître encore modestes, surtout pour une ville qui atteint aujourd'hui le million d'habitants, mais il ne faut pas sous-estimer les difficultés énormes auxquelles les responsables se trouvent confrontés - une des principales étant que Marseille est la commune urbaine la plus étendue de France - ( En fait, elle ne vient qu'en deuxième position derrière celle d'Arles qui englobe une grande partie de la Camargue ). La superficie du territoire communal est en effet de 23000 ha; à titre de comparaison on peut rappeler que la commune de Lyon couvre, elle, 4000 ha.

**Le but de cette étude est donc de faire connaître mais aussi d'analyser l'organisation et le fonctionnement du réseau de prêt de la Bibliothèque Municipale de Marseille en soulignant les progrès réalisés, mais aussi les faiblesses du système.**

## BREF HISTORIQUE.-

Comme beaucoup de ses semblables, la bibliothèque s'est constituée en 1791, à partir de fonds provenant des biens confisqués aux différents couvents de Marseille et de sa région. Son premier bibliothécaire, le Docteur ACHARD, reçoit mission d'en réunir les divers éléments au couvent des Bernardines qui, sous l'Empire, abritera également le lycée de garçons ( aujourd'hui lycée Thiers ). En 1803 le fonds est classé et sa gestion est confiée à la commune, mais seuls quelques érudits s'y intéressent. La disparité demeure entre l'importance des ressources et l'utilité réelle de la bibliothèque; la stagnation du " service public " se prolongera pendant tout le XIXème siècle.

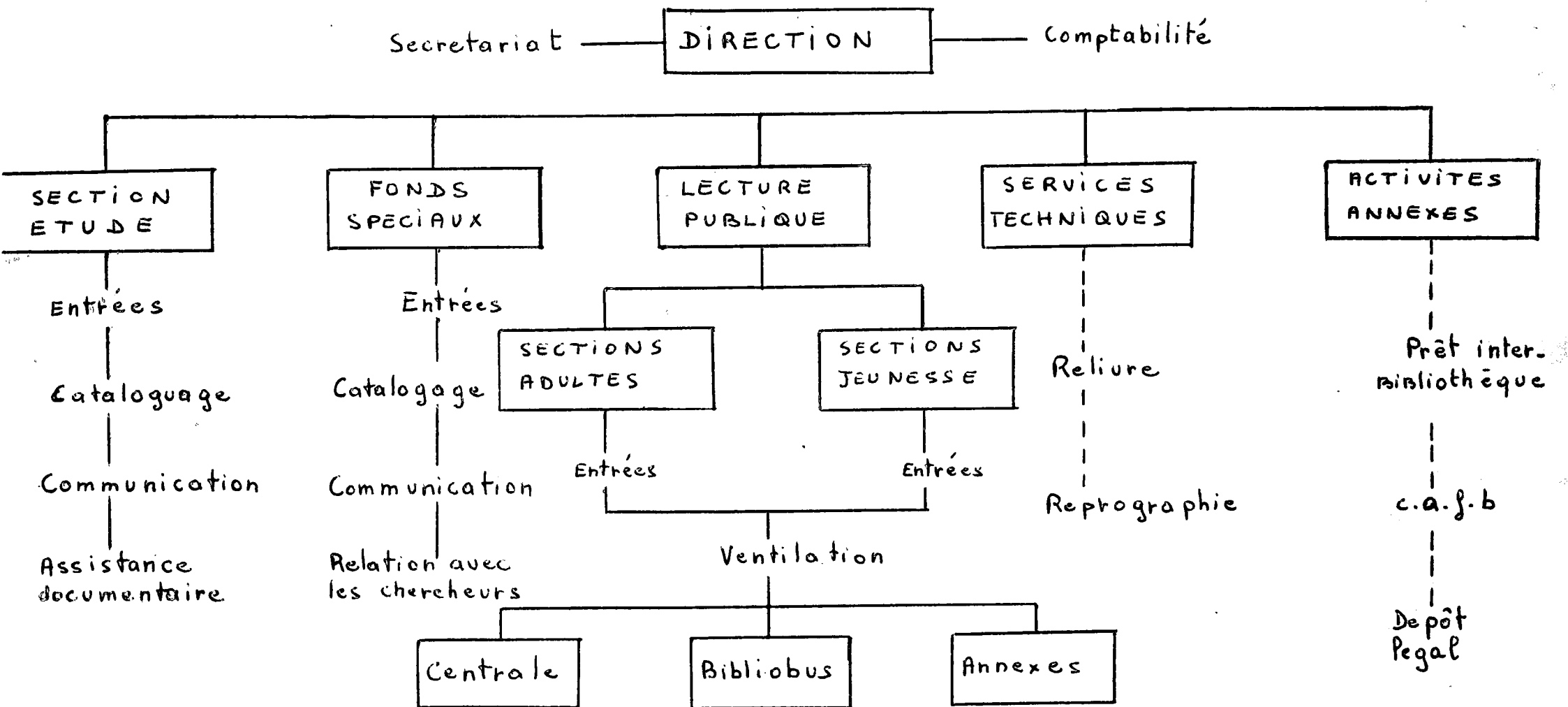
En 1881, les fonds sont transférés dans le palais de la place Carli, construit par l'architecte Espérandieu. Puis au début du XXème siècle, le caractère municipal et public s'affirme davantage, avec le développement des études universitaires, et surtout la création en 1928 de la " Société des amis de la bibliothèque ". Mais la bibliothèque a essentiellement une fonction d'études et ne s'ouvre que très lentement à la lecture publique.

Cette situation durera très longtemps puisqu'en 1962 la section ne comptera que 1500 inscrits. Mais après l'arrivée du nouveau conservateur en chef Monsieur GERNET, la situation va évoluer plus rapidement : En 1963, c'est l'inauguration du premier bibliobus urbain, en 1966, de la première annexe de quartier. De 1970 à 1975 le nombre d'annexes de quartier passe de 9 à 21, tandis qu'en 1973, la bibliothèque abandonne les locaux vétustes et inconfortables de la Place Carli, pour s'installer dans une construction neuve, beaucoup plus vaste et agréable.

Ainsi, l'implantation d'un réseau municipal de prêt cohérent est quelque chose de récent à Marseille . Il reste donc encore beaucoup à faire, à la fois pour améliorer ce qui existe et pour augmenter les points de desserte. De là le projet ambitieux de bibliothèques de secteur dont nous reparlerons.

# ORGANIGRAMME DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

M



## I.- ORGANISATION GENERALE DE LA BIBLIOTHEQUE CENTRALE .-

Le bâtiment de la nouvelle bibliothèque municipale s'élève derrière la gare St-Charles dans un quartier en pleine évolution. Sans être aussi central que le précédent, cet emplacement, d'où l'on peut gagner directement l'autoroute nord, assure des relations privilégiées avec Aix - Fos et les communes de l'Etang de Berre, il relève d'un secteur que la réalisation du métro devrait rendre aisément accessible à bref délai. En outre, la bibliothèque bénéficie d'un environnement assez favorable de lycéens, d'étudiants et de travailleurs car elle se trouve à proximité de quatre lycées, de la faculté des Sciences, d'un foyer de jeunes travailleurs et du centre de tri postal.

### LES LOCAUX :-

Le bâtiment réunit trois types de locaux : salles publiques, locaux techniques et administratifs, et magasins, sur une superficie totale de 8600 m<sup>2</sup>, c'est à dire plus de cinq fois la surface dont elle disposait dans les anciens bâtiments.

Les locaux destinés au public comprennent au rez-de-chaussée un hall d'entrée de 190 m<sup>2</sup> donnant accès sur sa droite à une salle d'exposition de 200 m<sup>2</sup> et sur sa gauche à la bibliothèque enfantine de 236 m<sup>2</sup> dont 90 en galerie. A l'entresol une discothèque de 115 m<sup>2</sup> a été aménagée, elle comporte 11 postes d'écoute sur casque. Au premier étage s'étend, sur 510 m<sup>2</sup>, une première salle de lecture où peuvent être consultés les catalogues et où s'obtient la communication des livres du fonds d'études. Une salle de consultation des périodiques de 140 m<sup>2</sup> lui succède. Sur le même palier se trouve la salle de prêt direct de 130 m<sup>2</sup>.

Le deuxième étage comprend outre une seconde salle de lecture de 340 m<sup>2</sup> assortie d'une double salle de détente, une salle de consultation des fonds spéciaux de 220 m<sup>2</sup>, elle-même solidaire d'une salle de bibliographie de 86 m<sup>2</sup>.

L'ensemble de ces locaux peut recevoir jusqu'à 800 personnes dont 500 lecteurs sur place.

## LES DIVERSES SECTIONS DE LA BIBLIOTHEQUE.-

Elles sont au nombre de trois comme on peut s'en douter d'après la répartition des locaux. Chacune a à sa tête un conservateur, chef de section.

### Les fonds spéciaux

C'est la section sur laquelle on passera le plus rapidement puisqu'elle n'intéresse pas directement cette étude. Elle regroupe d'une part, des manuscrits, incunables et livres antérieurs à 1800, et elle fait également office de salle de documentation régionale puisqu'elle centralise des estampes, photographies, cartes et ouvrages sur Marseille et la Provence. Elle possède aussi des oeuvres de langue et de littérature provençales. La consultation se fait sur place.

### La documentation générale

C'est le fonds d'étude de la bibliothèque. Son originalité est que les livres peuvent soit être consultés sur place, soit emportés à domicile moyennant le paiement d'une cotisation annuelle de 30 francs. Sont exclus du prêt les périodiques, les livres rares, les ouvrages de grand format et les usuels. Ce fonds comprend environ 150000 livres et 600 périodiques. La section est fréquentée en majorité par des lycéens et des étudiants de la Faculté de Lettres qui y trouvent des conditions de prêt plus larges qu'à la bibliothèque universitaire d'Aix-en-Provence. Par exemple, les ouvrages de la collection de la Pléiade peuvent être empruntés alors qu'ils sont exclus du prêt à la B.U. En outre la durée du prêt est plus longue puisqu'elle est de un mois maximum. Mais par le fait même qu'elle prête ses livres, cette section est ouverte aussi à un public moins spécialisé qui peut venir y emprunter des oeuvres littéraires classiques ou des ouvrages culturels de base tels que synthèses littéraires, artistiques ou scientifiques, qu'ils ne trouveraient peut-être pas dans la section de lecture publique. Le système de prêt est traditionnel, fondé sur le " Brown system ".

## La lecture publique urbaine

On n'en trouvera ici qu'un rapide aperçu puisque ce secteur fera l'objet d'un plus long développement.

Cette section gère à la fois le fonds de la centrale et les activités des annexes et des bibliobus.

Sur place, à la centrale, la section lecture publique se compose du prêt direct aux adultes, une section enfantine ouverte depuis 1974 et d'une discothèque qui fonctionne depuis la même époque.

Disons tout de suite quelques mots de la discothèque, dont nous ne reparlerons plus par la suite, car sa caractéristique est de ne permettre que l'écoute sur place. Le prêt des disques ne semble pas envisageable essentiellement par manque de moyens à la fois financiers et en personnel. Pourtant elle connaît un succès indéniable surtout auprès des jeunes. Ses collections se composent d'environ 3000 disques qui se répartissent comme suit :

- Classiques .....	1556
- Chansons .....	341
- Pop music .....	374
- Jazz .....	135
- Folklore .....	84
- Divers .....	205
- Textes .....	273

On peut comparer cette répartition avec celle des disques effectivement écoutés, pendant un mois :

- Classiques .....	72
- Pop music .....	373
- Chansons .....	253

Bien évidemment, on constate la disproportion qui existe au niveau des achats et par rapport à l'écoute, entre la musique classique qui occupe une place écrasante et les variétés. Peut-être cette disproportion se comblerait-elle un peu si les disques étaient prêtés. Car on vient davantage à la discothèque pour entendre des disques de variétés que pour écouter des œuvres classiques qui nécessitent une audition à la fois plus confortable et plus prolongée.



## LE PERSONNEL.-

Tout le personnel employé par la bibliothèque est concentré à la centrale, à l'exception des chauffeurs de bibliobus qui font les tournées. Il se compose de 60 personnes, 11 d'entre elles constituant le personnel scientifique et technique : 4 conservateurs et 7 sous-bibliothécaires.

La section des fonds spéciaux dispose d'une sous-bibliothécaire, la section de documentation générale en a 2, la section lecture publique est la plus " richement " dotée puisqu'elle en a 3.

Enfin, une sous-bibliothécaire s'occupe des relations extérieures . C'est elle qui se charge entre autre des prises de contact avec les organismes ou personnes intéressés lors des organisations d'expositions. Le reste du personnel se décompose comme ailleurs en employés de bibliothèques, dactylos, magasiniers, chauffeurs et personnel ouvrier spécialisé.

La bibliothèque fonctionne actuellement avec les moyens humains dont elle dispose ; le manque de personnel et en particulier de professionnels se fait cependant cruellement sentir. Il est en effet à noter si l'on consulte les dernières statistiques des B.M. que l'ensemble du personnel est passé de 48 en 1971 à 60 à 1976 mais le nombre des professionnels au lieu d'augmenter a diminué d'une unité. Il est vrai que c'est aussi celui qui coûte le plus cher à l'état et à la municipalité.

Le secteur de la lecture publique emploie actuellement 22 personnes ; parmi les trois sous-bibliothécaires, l'une est affectée à la section enfantine, la deuxième aux adultes et la troisième aux achats de livres. Il est certain qu'il en faudrait davantage notamment chez les enfants si l'on voulait faire un minimum d'animation ; et surtout pour s'occuper des annexes qui fonctionnent uniquement avec des bénévoles. La section compte en outre 6 employés aux banques de prêts ou effectuant des travaux de bureau, 3 magasiniers, 5 chauffeurs de bibliobus, 2 employés s'occupent de la discothèque.

Dans un récente interview le conservateur en chef chiffrerait ses besoins en personnel supplémentaire à environ une quinzaine de personnes.

## LE BUDGET.-

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à environ 5000000 de francs. Sur cette somme, 740000 francs sont consacrés aux acquisitions ( livres et abonnements ) et à la reliure. Les 700000 réservés aux seules acquisitions se répartissent de la façon suivante :

- 8000 frs pour les fonds spéciaux
- 12000 frs pour la documentation générale
- 50000 frs pour la lecture publique.

L'importance de ce dernier chiffre par rapport aux deux autres témoigne de l'effort accompli dans ce domaine.

Il est intéressant de mettre ces chiffres de l'exercice 1975 en parallèle avec ceux de 1971 et de 1973 :

<u>Année</u>	<u>Dépenses de fonctionnement</u>	<u>Acquisitions</u>
1971	1700000	270000
1973	3500000	650000
1975	5000000	700000

On constate entre 1971 et 1973 et même en tenant compte de l'inflation, une forte augmentation: la subvention de la municipalité a largement doublé. Mais il faut rappeler que 1973 est l'année où la bibliothèque s'est installée dans ses nouveaux locaux et à cette occasion la municipalité a fait un net effort. Pourtant celui-ci ne s'est pas poursuivi aussi vigoureusement puisque de 1973 à 1975 on relève une augmentation plus modeste et très faible en ce qui concerne les acquisitions.

# LE RESEAU DE PRÊT

PAR ARRONDISSEMENTS ET PAR QUARTIERS

COMMUNE DE MARSEILLE



- LIMITE DE LA COMMUNE
- LIMITE DES ARRONDISSEMENTS
- 1 NUMERO DE L'ARRONDISSEMENT
- BIBLIOTHEQUE CENTRALE
- BIBLIOTHEQUE DE SECTEUR (en construction)
- △ BIBLIOTHEQUE DE SECTEUR (en projet)
- ANNEXE DE QUARTIER
- × ARRÊT DE BIBLIOTHÈQUES

## II.- LA LECTURE PUBLIQUE.-

### LE SYSTEME DE PRET

#### Généralités

Le système de prêt actuellement appliqué dans la section de lecture publique de la Bibliothèque s'est constitué à partir de Février 1963, date de la mise en service du premier bibliobus urbain. Il s'agissait de faciliter et d'accélérer au maximum la communication et la restitution des livres, compte tenu de l'énormité des besoins: Un million d'habitants regroupés en 130 quartiers sur une surface de 23 000 ha, et de l'extrême pauvreté des moyens, en personnel surtout.

Le système s'apparente d'assez près au " token system " introduit en 1954 à la bibliothèque publique de Westminster à Londres, par son directeur Monsieur Mc COLVIN dans le but de simplifier le plus possible les opérations de prêt. Il en diffère cependant car l'abonnement devient ici un cautionnement et les " jetons " en fait les cartonnets plastifiés, sont valables indéfiniment et remboursables au gré du lecteur. En effet, le système anglais prévoit un renouvellement annuel de la carte de lecteur qui doit pour cela justifier de la possession du nombre de jetons correspondant au nombre de livres qu'il est autorisé à emprunter.

Le montant du cautionnement, susceptible de révisions périodiques est établi en fonction, non du prix de revient moyen des ouvrages, mais du prix auquel ceux-ci seraient susceptibles d'être frauduleusement revendus.

#### Fonctionnement

Une carte de lecteur, anonyme, et tenant lieu de reçu, est délivrée contre dépôt du cautionnement, actuellement fixé à 20 frs. Pour les livres d'enfants, le prix est baissé de moitié. En même temps que la carte, le lecteur reçoit une cartonnnette destinée à servir de monnaie d'échange en cours de séance. Pour obtenir le prêt d'un livre, l'usager doit remettre sa cartonnnette qui lui sera

restituée lorsqu'il retournera le livre emprunté. Un même lecteur peut, bien entendu, se rendre titulaire de plusieurs de ces cartes, selon sa capacité de lecture.

Chaque cartonnelle permet, en principe, d'obtenir un livre.

Toutefois, les ouvrages plus coûteux que la moyenne, porteurs d'une pastille jaune, ne peuvent être obtenus qu'en échange de deux cartonnelles.

La durée du prêt est de un mois maximum : l'inscription de la date-limite sur une carte collée au recto de la page de garde et la vérification de cette date au retour sont les seules opérations qu'ait à effectuer le personnel. Une amende de un franc par livre et par quinzaine est applicable en cas de retard; elle est de 50 centimes pour les livres d'enfants.

Les cartonnelles correspondant aux prêts sont totalisées en fin de séance en vue de l'établissement des statistiques.

Le remboursement des sommes déposées à titre de cautionnement peut intervenir indifféremment en n'importe quel point du réseau, moyennant obligatoirement la restitution des cartes de lecteur portant reçu des versements effectués et les livres ayant fait l'objet du dernier emprunt.

#### Avantages et inconvénients du système

Les lacunes de ce système dans une stricte perspective bibliothéconomique sont évidentes. Il ne permet ni d'identifier l'emprunteur d'un ouvrage, car les cartes des lecteurs sont anonymes, ni de déterminer la date de restitution de cet ouvrage, ce qui a notamment pour conséquence d'interdire tout envoi de lettres de rappel aux lecteurs retardataires. Ceux-ci ne peuvent être décelés qu'au moment de la réception du livre. De même, il est impossible de savoir quels ouvrages ont définitivement disparu si ce n'est au moment du recensement annuel. Seule, la vertu dissuasive du cautionnement peut éviter le fait qu'un lecteur ne garde définitivement l'ouvrage qu'il a emprunté ce qui lui interdirait en principe tout nouvel emprunt de livre. Depuis 13 ans que le système est en place, il n'a pas été signalé une seule tentative de détournement en vue de la revente. Reste que certains lecteurs malhonnêtes ont pu tenter de se constituer une bibliothèque personnelle en utilisant

certaines " combines " ou en prétextant la perte de leur cartonnets. Cependant ce phénomène reste très limité. Chaque année un certain nombre de livres disparaissent mais les responsables acceptent de payer ce tribut en contre-partie de l'efficacité pratique et immédiate du système.

On peut également considérer comme un inconvénient que ce système repose sur un abonnement payant même si on l'appelle cautionnement et s'il est remboursable. Deux remarques sont à formuler à cet égard :

- Jusqu'à l'année dernière la carte de lecteur donnait droit à deux cartonnets donc à prendre deux livres à la fois, récemment on en a supprimé une. Un lecteur qui désire donc sortir deux livres à la fois devra payer 40 frs ce qui en soi n'est pas excessif mais le devient si l'on sait que beaucoup de bibliothèques municipales pratiquent la gratuité du prêt.

- Le pouvoir dissuasif du cautionnement paraît très théorique, ce n'est pas le fait d'avoir payé 20 frs qui empêchera un lecteur de garder un livre soit par négligence, soit parce qu'il en a envie. A bien des égards, ce paiement apparaît comme symbolique et il pourrait être supprimé sans porter un grand dommage au système.

Enfin, il reste à signaler que cette formule de prêt ne permet que l'établissement d'un minimum de statistiques : celles du nombre d'inscrits et celles du nombre de prêts effectués. Il est peut être dommage que la bibliothèque ne puisse pas mieux connaître son public pour mieux cerner ses besoins.

Un tel système s'inspire avant tout du souci de favoriser autant que possible l'accès aux livres, leur libre circulation et leur diffusion maximum. Dans le contexte actuel les avantages de cette formule sont considérables. Du fait de son extrême simplicité elle permet une grande rapidité dans les opérations de prêt. Les manipulations et les nécessités de classement des systèmes traditionnels Brown ou Newark se trouvent ainsi supprimées en même temps qu'est réalisée une économie de personnel appréciable. Enfin sa très grande souplesse donne la possibilité d'échanger les livres en n'importe quel point du réseau : centrale, annexes ou bibliobus, et par là même de contribuer à la rotation des fonds.

## LE RESEAU DE PRET

Le réseau de prêt de la bibliothèque municipale se compose donc de la centrale, d'une part, de cinq bibliobus et de vingt annexes réparties sur l'ensemble du territoire de la commune. Dans tous ces équipements, le lecteur accède librement aux rayons pour faire son choix.

### Accès direct et classement

La salle de prêt de la centrale était prévue initialement au rez-de-chaussée dans une pièce de 200 m<sup>2</sup>. Mais très rapidement on a préféré installer dans une salle de dimension plus réduite qui devait au départ abriter les expositions et s'était révélée trop petite. Cette nouvelle salle de prêt d'une superficie de 130 m<sup>2</sup> contient environ 3 000 à 4 000 livres. Le classement des livres sur les rayonnages ne suit pas non plus une bibliothéconomie très orthodoxe. En effet la simplicité est ici encore la règle puisque fictions et documentaires sont mêlés et classés par ordre alphabétique d'auteurs. Deux fichiers sont installés dans la salle, le fichier alphabétique auteurs qui contient non seulement les noms d'auteurs des ouvrages exposés dans la salle, mais aussi ceux qui n'ont pas pu y trouver place et sont en magasins. Un fichier alphabétique des titres de romans est aussi à la disposition du lecteur. D'après les responsables, ces fichiers sont très rarement utilisés par le public. Celui-ci est généralement motivé par la lecture de revues ou des émissions de radio et de télévision et dans ce cas, connaît parfaitement le titre de l'ouvrage qu'il désire. Si la mémoire des lecteurs est défaillante, ils préféreront de toute façon s'adresser à la personne qui se trouve à la banque de prêt. Lorsque leur choix n'est pas fixé d'avance, ils flânent au hasard des rayons. C'est pourquoi le souci constant des responsables est de veiller à l'actualité des livres présentés et donc au renouvellement du fonds. Ceci est surtout important pour les documentaires, mais aussi pour les romans où un dosage habile est fait entre romans classiques et romans d'actualité tels que les prix littéraires ou autres best sellers. Si un lecteur désire un livre qu'il ne trouve pas sur les rayons il a toujours la possibilité de le demander aux magasins et si la bibliothèque ne le possède pas, d'effectuer une demande d'achat. Le libre accès aux rayons se retrouve bien sûr dans les bibliobus

et dans les annexes où ne se trouve aucun fichier. On peut considérer comme un inconvénient que les annexes n'aient pas le répertoire de leurs fonds car cela empêche de savoir si le livre qu'on y a pas trouvé en fait partie ou pas.

### Les achats

Ils se font essentiellement en suivant les demandes des lecteurs et après dépouillement de la Bibliographie de la France et de la presse spécialisée. Le nombre de livres commandés par semaine est relativement important : de 250 à 300 en moyenne; ainsi en 1975 le nombre de livres achetés s'est élevé à 16 273. Mais le nombre de titres est en définitive restreint car chacun est commandé en de nombreux exemplaires. Cela peut aller de 10 jusqu'à 35 pour les livres à succès qu'il faudra diffuser à travers l'ensemble du réseau. La centrale achète donc les livres pour les bibliobus et les annexes et les envoie tout équipés, presque tous sont reliés par ses soins.

### LES BIBLIOBUS URBAINS

Le bibliobus a été à Marseille le fer de lance de l'action en faveur du développement de la lecture publique. La ville a été parmi les premières à adopter cet équipement puisque son premier bibliobus a été mis en service en janvier 1963. Ce moyen de diffusion du livre est apparu particulièrement bien adapté à la structure urbaine de la commune.

Le centre de la ville à forte densité de population et de constructions est relativement restreint par rapport à l'immensité des banlieues nord, est et sud. Chacune de ces banlieues englobe autour du noyau central que constituait le village primitif, une série de grands ensembles très dispersés.

Il s'agissait donc dans un premier temps de parer au plus pressé en fournissant des livres aux habitants de la ville demeurant loin de la bibliothèque centrale, afin de combler le vide intellectuel des nouveaux quartiers qui ne cessaient de s'étendre.

Ce premier bibliobus d'une capacité de 3 500 volumes a remporté un grand succès auprès de la population, si bien qu'un second a été mis en service l'année d'après en 1964, un troisième en 1966, date à laquelle a été également ouverte la première annexe.



Le quatrième circule depuis 1969 et le cinquième depuis 1971. Enfin, un sixième vient d'être acheté par la bibliothèque. Les cinq bibliobus en service actuellement, de marque Peugeot et Citroën sont de taille moyenne. Ceci essentiellement pour tenir compte des difficultés de circulation inhérentes à Marseille (rues étroites et difficultés de stationnement). En conséquence leur capacité est moyenne : de 1 500 à 2 000 volumes.

Ces bibliobus desservent actuellement 32 points fixes. 10 de ces stations sont situées dans le centre de la ville c'est à dire dans les 7 premiers arrondissements. Les 22 autres sont situées dans les banlieues proprement dites.

Pour une bonne desserte de la population, il faut déterminer d'une part l'emplacement des arrêts du bibliobus et d'autre part la fréquence et la durée de son stationnement.

#### Emplacement

Du fait de son extrême mobilité, le bibliobus est un des meilleurs agents de promotion de la bibliothèque. L'emplacement le plus favorable sera celui où il aura le plus de chance de se faire remarquer de la population. C'est pourquoi il faut choisir des endroits où celle-ci se concentre en assez grand nombre; que cette concentration soit passagère, comme devant les écoles, les lycées ou les centres commerciaux ou fixe sur les lieux d'habitation. Il devra également essayer de toucher les différentes catégories socio-professionnelles : scolaires, travailleurs, ménagères et retraités.

Sur les 32 points desservis par les bibliobus, 14 sont situés sur des places, lieux de rencontre classique, surtout dans les banlieues où les gens, à la belle saison, aiment vivre dehors après leur travail. Le bibliobus touche là un public très varié. 3 stations se font devant des établissements d'enseignement et 2 devant des stades. On peut espérer par là atteindre plus spécialement les scolaires. Les séances de prêt ont lieu également aux terminus de certains autobus de banlieue et sur le quai du port; ce sont là surtout les travailleurs que l'on vise. Enfin, d'autres bibliobus se tiennent dans des grands ensembles ou devant des centres commerciaux.

Les lieux de stationnement sont donc diversifiés au maximum pour toucher le public le plus large possible. Mais le succès de telles actions dépend aussi de la fréquence et de la durée des arrêts du bibliobus.

### La qualité du service

Sur les 32 points desservis, 14 le sont tous les 15 jours et 18 toutes les semaines. Cette desserte régulière semble convenir parfaitement aux usagers ainsi que les horaires choisis qui sont uniformes pour l'ensemble du réseau. Tous les bibliobus stationnent de 16 heures à 19 heures 30. Toutes les catégories sociales qui le désirent devraient donc pouvoir venir s'approvisionner en livres. Chaque arrondissement comporte au moins un arrêt de bibliobus, la plupart en ont deux ou plus; ceux qui n'en comportent qu'un sont particulièrement défavorisés, c'est le cas en particulier des deux arrondissements les plus éloignés du centre, le 16ème à l'extrême nord et le 11ème à l'extrême est où la majorité des quartiers ne sont pas touchés par le bibliobus et qui ne disposent en outre d'aucune annexe. Ces points noirs ne sont malheureusement pas les seuls.

Pourtant il faut souligner la qualité du service rendu par le réseau des bibliobus.

Au niveau du contenu tout d'abord, l'ensemble du fonds est toujours mixte, comprenant à la fois livres d'enfants et livres d'adultes. Le stock est renouvelé régulièrement grâce à l'apport de nouveautés, de telle sorte qu'aucun livre n'a plus de cinq ans d'âge. Aussi le public est-il très attiré par le bibliobus, cette bibliothèque à roulettes qui vient à lui. En effet, les lecteurs qui n'ont pas l'habitude de fréquenter une bibliothèque ou une librairie éprouvent moins d'appréhension à monter dans un camion installé dans la rue. En outre, la presse locale contribue à la promotion du bibliobus en annonçant tous les jours le lieu et les horaires de stationnement, ou par des articles plus détaillés lorsqu'elle traite de la vie d'un quartier.

Le bibliobus a joué en outre un rôle de catalyseur dans la création des annexes. Là où la demande était forte, le but des responsables a été d'intégrer dès que possible une annexe dans un équipement collectif. C'est ainsi qu'ont été créées les premières annexes en 1966.

On a coutume de dire que les bibliobus ne sauraient remplacer le service d'un équipement fixe. C'est exact lorsque la succursale de quartier atteint une taille suffisante pour offrir par exemple une petite salle de lecture, une salle pour enfants et un nombre moyennement important d'ouvrages. Or, nous allons le voir, l'ensemble des annexes n'offrent pas cet équipement minimum et le nombre

d'ouvrages dont elles disposent est inférieur à celui qui se trouve dans le bibliobus. En fait l'annexe offre très souvent le même service que le bibliobus, la mobilité en moins à tel point qu'est comptabilisé comme une annexe un bibliobus installé à demeure dans la cour de l'ancienne bibliothèque et qui fonctionne tous les après-midi de la semaine.

Dans l'état actuel des choses, les services fournis par le bibliobus ( et surtout son rôle dans la promotion de la lecture ) paraissent supérieurs aux résultats obtenus dans les annexes. Du seul point de vue de la fréquentation, et en l'absence de chiffres précis, on peut constater que le bibliobus est un lieu animé où les gens à peu près sans arrêt viennent échanger des livres, tandis que certaines annexes fonctionnent au ralenti et restent longtemps désertes.

Il faut croire que cette expérience du bibliobus comme véhicule d'action culturelle est positive et a fait les preuves de sa valeur puisque viennent d'être inaugurés l'année dernière à Marseille un " muséobus " qui présente des expositions itinérantes dans les quartiers et tout récemment un " théatrobus ", mini-théâtre ambulant où la troupe du théâtre Axel TOURSKY présente certains de ses spectacles.

## LES ANNEXES

### Structure du réseau

" La structure des bibliothèques de lecture publique dans une grande ville peut être conçue de deux manières : On peut soit créer un petit nombre de bibliothèques assez importantes, éloignées les unes des autres et dotées d'un grand choix de livres et d'un personnel relativement nombreux, soit faire tout un réseau de petites bibliothèques gérées par une seule personne ".

De cette alternative, présentée par une bibliothécaire grenobloise, c'est le second terme qui a été retenu à Marseille.

Comme nous l'avons déjà vu les annexes ont commencé à être créées après l'apparition du bibliobus urbain, dans un souci de décentralisation la plus large possible.

### Rythme de création des annexes

1966 .....	1
1967 .....	1
1968 .....	2
1969 .....	2
1970 .....	3
1971 .....	4
1972 .....	2
1973 .....	2
1974 .....	3
1975 .....	1

La création des annexes a évolué très lentement de 1966 à 1970, 9 ont été installées; à partir de 1970 jusqu'à 1975 le nombre de dessertes de quartiers a largement doublé puisqu'on est passé de 9 à 21.

D'autre part, ces annexes ont été la plupart du temps installées dans des banlieues souvent très éloignées. Ainsi sur les 21, 3 seulement sont situées parmi les 7 arrondissements du centre.

Enfin, une politique systématique d'intégration dans des équipements culturels de divers types a été pratiquée. Cela permet d'une part, de faire l'économie d'une construction et, d'autre part, de mettre l'accent sur le fait que la bibliothèque est un équipement culturel de base et un élément de loisir au même titre que les autres activités manuelles, sportives ou culturelles organisées. C'est ainsi que la majorité des annexes se trouvent dans des organismes de type Maison des jeunes, Maison pour tous, Maison de quartier et Centre socio-culturel. Deux d'entre elles sont situées dans des clubs sportifs, une dans une école et une enfin dans un centre commercial.

Les " Maisons de Jeunes " qui ont de plus en plus tendance à se transformer en " Maisons pour tous " sont gérées par la Fédération des clubs Léo Lagrange. Elles offrent à leurs adhérents un certain nombre d'activités sportives et culturelles parmi lesquelles la bibliothèque. Celle-ci est tenue par une bénévole, elle-même supervisée par le directeur de l'établissement.

Les " Maisons de quartier " s'inspirent d'une conception différente; elles sont davantage liées à la mairie avec qui elles ont passé un

contrat. Elles n'utilisent pas le système des adhérents et se contentent de mettre des locaux à la disposition des usagers qui sont souvent des associations de toutes sortes. Elles ne proposent aucune activité mais se contentent de prendre en charge et de favoriser les initiatives provenant des usagers eux-mêmes. La bibliothèque fait seule exception à cette règle, encore son installation est-elle généralement décidée à la demande du public. Mais c'est généralement le responsable de la Maison de quartier dont le rôle est de coordonner les diverses activités, qui s'en occupe.

Enfin les " Centres socio-culturels " sont en général l'émanation d'une association créée par les habitants de grands ensembles. Leur statut est à mi-chemin entre les maisons pour tous et les maisons de quartier.

En prenant appui sur ces divers organismes, les dirigeants de la bibliothèque centrale insistent sur le fait que l'annexe doit être ouverte à l'ensemble de la population du quartier et non pas à telle ou telle catégorie favorisée.

### Fonctionnement

Ces annexes sont toutes équipées suivant le même modèle : des rayonnages muraux en bois, quelques petites tables et des chaises dans certaines seulement. Le tout représente une dépense de l'ordre de 20 000 à 30 000 fra. Lorsqu'elles sont situées dans une pièce autonome, leur superficie n'est jamais supérieure à 60 ou 70 m<sup>2</sup>. Quelquefois, les rayonnages sont placés dans le hall d'entrée ou dans une salle polyvalente. Les livres des enfants et des adultes sont en général rangés dans la même pièce. Ils occupent plus rarement une pièce séparée.

Ces petites bibliothèques contiennent environ 1 000 à 1 500 livres. Le roulement du fonds est assuré tous les quinze jours environ par la centrale qui vient apporter une quinzaine de titres nouveaux. Le contenu de ces fonds est à peu près le même partout. Ce sont essentiellement des ouvrages de loisir, fiction et documentaire. Les classiques sont représentés par les grands romanciers du XIX<sup>ème</sup> et du XX<sup>ème</sup> siècle; les romans contemporains vont du plus haut niveau ( les derniers prix littéraires ) en passant par les livres d'auteurs à succès ( Bazin, Simenon, Slaughter, Kessel, Pearl Buck ) jusqu'aux romans " à l'eau de rose " des Presses de la Cité. Un sondage réalisé sur

le Voyage à Haecratia de Jacques Alsira, en rayon sur 5 des annexes visitées, montre qu'il est sorti une fois sur cinq. On peut regretter que le contenu de ces bibliothèques ne soit pas mieux adapté aux quartiers où elles se trouvent. Il est certain que les habitants des quartiers nord à forte proportion ouvrière et immigrée n'ont ni les mêmes goûts ni les mêmes besoins que les usagers de la banlieue sud de Marseille, beaucoup plus résidentielle. Il est vrai que cela demanderait des études statistiques sur la fréquentation des annexes et les goûts du public que la bibliothèque n'a pas les moyens d'entreprendre.

Du côté des livres d'enfants, on trouve le lot habituel de livres de la Bibliothèque Verte et Rose, mais il faut souligner l'effort de qualité qui est accompli souvent. Beaucoup d'annexes ont des collections de valeur telles que les ouvrages de la Bibliothèque Internationale, de la Bibliothèque de l'Amitié ou de la série Mille Soleils de Gallimard.

Cependant l'absence d'ouvrages documentaires pour enfants, <sup>est générale</sup> sauf dans une ou deux annexes, comme celle de Malpassé, situées à proximité d'écoles ou de C.E.S. et où les enfants viennent se livrer à des recherches documentaires sous la direction de leur professeur.

Dans la majorité des cas, les annexes ne permettent pas la consultation de livres sur place; les ouvrages de référence tels que dictionnaires et encyclopédies sont presque toujours absents. Elles se contentent uniquement de diffuser les livres dans la mesure du possible.

Leur action dans ce domaine et la qualité du service qu'elles rendent dépendent également des jours et heures auxquels elles sont ouvertes. Sur les 20 annexes de la ville trois sont ouvertes une après-midi par semaine, huit le sont deux fois par semaine, cinq trois fois par semaine, quatre enfin sont ouvertes tous les après-midi. Mais la majorité d'entre elles ne fonctionnent qu'à partir de 16 heures jusqu'à 19 heures. Un peu plus de la moitié des annexes offrent donc un service d'ouverture suffisamment fréquent pour permettre un large accueil des usagers et l'échange régulier des livres. Le système reposant entièrement sur le bénévolat, c'est en effet la disponibilité des personnes chargées de la bibliothèque qui conditionne les horaires. Ce bénévolat fait à la fois la force et la faiblesse du réseau d'annexes; la force, car faute de crédits et de

personnel, s'il n'avait pas existé au départ, rien n'aurait pu être créé; et peut-être vaut-il mieux un réseau fragile et léger que pas de réseau du tout. Au crédit de son organisation, il faut signaler que toutes les annexes visitées étaient ouvertes aux jours et heures indiqués, en présence de la responsable. Celle-ci n'ont aucune formation bibliothéconomique, le système de prêt leur simplifie considérablement le travail. Elles n'ont en fait qu'à veiller à la régularité des opérations d'échanges de livres.

Ce sont soit des personnes retraitées ou libres de leur temps et qui sont présentes régulièrement à toutes les séances de prêt; ou bien dans les réseaux de jeunes des volontaires qui se remplacent à chaque séance de sorte que le public a toujours affaire à un responsable différent. Dans ce dernier cas la relation humaine qui se tisse entre la bibliothécaire et ses lecteurs, par l'intermédiaire des conseils de lecture, joue beaucoup plus difficilement.

Cette forme de bénévolat risque de dévaluer encore un peu plus l'image de marque de la bibliothèque dans l'esprit du public. Et du côté de la centrale et de la municipalité le fonctionnement du réseau, tant bien que mal, risque de dispenser des efforts indéniables qui restent à faire.

#### Finalités de l'annexe

De par la fragilité de sa structure, le réseau d'annexes se contente d'assurer le service minimum de diffusion du livre, essentiellement du livre de distraction et de loisir " grand public ". A part quelques rares annexes et particulier celles de Saint-Gabriel et de Malpassé, qui portent leurs efforts sur l'animation autour du livre pour enfant le mercredi après-midi ou sur les documentaires à mettre à leur disposition dans une perspective scolaire, rien n'est fait dans ce domaine d'animation et de documentation pour le public des adultes.

Ce sont pourtant deux fonctions complémentaires indispensables à la finalité de base qui est la diffusion du livre. Il semble cependant que le cadre de ces toutes petites bibliothèques annexes serait particulièrement bien adapté à ce type d'opération. La municipalité paraît en être consciente puisqu'elle vient d'engager un animateur pour y travailler. Mais son action se révèle dérisoire face à l'ampleur de la tâche. Pour ce qui est de la fonction documentaire,

l'intégration des annexes dans des équipements sociaux pourrait servir de base à une sorte de petit centre de documentation axé sur la vie quotidienne et si possible adapté à la population du quartier et à ses problèmes.

Les annexes pourraient ainsi devenir des centres de diffusion du livre non seulement en tant qu'objet de consommation, mais aussi en tant que moyen de réflexion grâce à l'animation et d'action grâce à la documentation. Mais il est bien certain que tant qu'elles resteront soumises au régime du bénévolat et contiendront aussi peu de livres cela restera irréaliste.

Actuellement les annexes semblent ne pas connaître toujours le succès que rencontre les bibliobus. Leur fréquentation chiffrée par le nombre de cartes de lecteurs distribuées est très inégale. Cela va d'une dizaine de lecteurs dans une annexe ouverte pourtant depuis un an, à 300 lecteurs dans celles qui marchent le mieux. Le nombre moyen d'inscrits dans chaque annexe tourne aux environs de 150 à 200 lecteurs. Mais leur existence est très mal connue des habitants du quartier. Elles auraient intérêt à faire davantage de publicité; une action est d'ailleurs en cours en ce moment où à l'occasion des fêtes de quartier organisées cette année par la municipalité, la bibliothèque tente de faire connaître par des tracts ou des stands les annexes des secteurs concernés. De même sur place à la centrale, le personnel joue un rôle essentiel dans l'accueil et l'orientation du public vers les dessertes de quartiers et de grands ensembles.

### Le bilan

Les efforts conjugués réalisés en faveur de la lecture publique à la centrale, dans les bibliobus et dans les annexes sont cependant loin d'aboutir à un bilan négligeable. La progression du nombre de lecteurs inscrits depuis 1962 est constante; en 1962 il y en avait 1 200, en 1975 : 26 000.



### Rythme de progression du nombre d'inscrits

Année	Nb de lecteurs inscrits	Augmentation par rapport à l'année précédente
1962	1 200	-
1963	2 000	800
1964	3 200	1 200
1965	5 000	1 800
1966	8 000	3 000
1967	9 400	1 400
1968	10 300	900
1969	11 700	1 400
1970	13 000	2 700
1971	14 900	1 900
1972	18 700	3 800
1973	21 700	3 000
1974	24 000	3 700
1975	26 000	2 000

Les plus fortes augmentations de lecteurs se sont faites dans les deux ans qui ont suivi la mise en place des premiers bibliobus : 5 000 lecteurs supplémentaires en 1964 et 1966; puis dans les années 1972/1973 où un effort exceptionnel a été fait en matière de création de succursales de quartier, et enfin un nouveau bond en avant en 1974 lors du transfert de la bibliothèque dans ses nouveaux locaux.

On constate que chaque fois qu'un effort est fait en matière de lecture publique par la mise en place de nouveaux moyens de desserte, on trouve un écho favorable dans le public. Ces équipements correspon- daient au moins dans une partie de la population, à une attente et un besoin non satisfait. La difficulté est cependant d'éviter la stagna- tion qui se produit dans les intervalles où rien n'est créé et où l'on ne doit compter que sur le seul fonctionnement des services déjà mis en place. C'est là que devrait entrer en jeu une politique vigou- reuse et dynamique d'incitation à la lecture.

Actuellement, avec 26 000 lecteurs inscrits, le nombre d'ou- vrages prêtés dépasse 700 000 livres par an ( il faut ôter de ce chiffre les 9 000 livres prêtés par la section d'études );

Cela fait en moyenne 25 livres par lecteur et par an et environ 2 livres empruntés par mois pour chaque lecteur. Malheureusement ces 26 000 lecteurs représentent un très faible pourcentage de l'ensemble de la population marseillaise : environ 0,25%. C'est dire que la bibliothèque ne touche qu'une très petite minorité.

Il lui reste donc beaucoup à faire pour accroître son influence et faciliter l'accès aux livres de couches toujours plus larges de la population. C'est pourquoi les dirigeants de la bibliothèque ont mis sur pied un projet ambitieux pour l'avenir de la lecture publique à Marseille.

### L'AVENIR : LES BIBLIOTHÈQUES DE SECTEUR

Ces bibliothèques à raison d'une pour 50 000 habitants offriront un large éventail de services : information et documentation, salle d'actualités, discothèque, section enfantine, activités d'éveil, cafeteria.

A très long terme, il en est prévu une dizaine dont trois sont effectivement programmées, dans les quartiers nord, est et sud de Marseille. Celle des quartiers nord est en construction, à proximité d'un grand centre commercial. Sa superficie sera de 2 000 m<sup>2</sup> dont 1 140 seront réservés aux services publics.

Une salle d'actualités de 100 m<sup>2</sup> présentera 4 à 6 000 volumes en libre accès; <sup>dans</sup> les salles d'information documentaire d'une superficie totale de 380 m<sup>2</sup>, une centaine de lecteurs pourront prendre place, ils disposeront d'environ 10 à 12 000 volumes. Une salle de 200 m<sup>2</sup> sera réservée à des activités diverses et à l'animation. Une salle d'exposition de 120 m<sup>2</sup> est également prévue ainsi qu'une discothèque de 80 m<sup>2</sup>. La bibliothèque comportera enfin une cafeteria de 80 m<sup>2</sup>.

Les deux autres bibliothèques seront sans doute construites sur le même modèle avec peut-être quelques modifications que l'expérience de la première invitera à effectuer.

Ces super-annexes seront gérées par du personnel municipal et d'état. Il est prévu un conservateur, quatre sous-bibliothécaires et huit employés fixes. Cependant elles ne disposeront pas de l'autonomie financière, le budget sera réparti par la centrale; de même les achats de livres seront centralisés; le prêt sera automatisé.

En revanche, toute latitude leur sera donnée pour organiser l'animation sous forme d'expositions et d'activités culturelles diverses. La structure de ce futur réseau est inspirée d'une conception qui occupe le juste milieu entre une structure pyramidale et très hiérarchisée telle que celle mise en place à Lyon et une simple juxtaposition de bibliothèques autonomes d'une certaine importance comme c'est le cas à Grenoble.

Le rôle de ces bibliothèques de secteur, en liaison avec la centrale, sera de structurer le plus efficacement possible le réseau de lecture publique et d'assurer le relais de la situation actuelle sur l'ensemble du territoire urbain. Le réseau de prêt est donc appelé à subir d'ici quelques années un remodelage complet ne serait-ce qu'à cause des bouleversements qu'apportera l'automatisation, les annexes trop petites et fragiles seront sans doute condamnées à disparaître.

Il reste que, pour Marseille, une seule annexe de ce type va voir le jour prochainement, la construction des deux autres n'étant pas encore commencée; en tout état de cause on est encore très loin de l'infrastructure souhaitable. Cependant les progrès réalisés depuis 1971, date à laquelle ont été recueillies les dernières statistiques concernant les bibliothèques municipales, sont considérables. Si à l'époque Marseille était nettement surclassée par des villes comme Lyon ou Toulouse, il est probable qu'elle est en train de combler son retard, au moins dans le domaine de la lecture publique auquel elle accorde la priorité. Ainsi, avec un budget nettement inférieur à celui de Lyon et une population supérieure, elle arrive à des résultats de prêts à peu près équivalents.

La réflexion collective en cours de l'ensemble du personnel dans la perspective d'une restructuration du réseau ne peut être que profitable pour le présent comme pour l'avenir. Une claire détermination des choix et des objectifs prioritaires est indispensable pour assurer à la ville un réseau de lecture publique qui soit à la mesure de l'importance de sa population et de son rôle économique.

# BIBLIOGRAPHIE

Elle sera nécessairement très courte, les études ou articles sur ce sujet précis étant très réduits.

Direction des bibliothèques et de la lecture publique:  
BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES, STATISTIQUES, 1971  
Paris, Imprimerie Nationale, 1974

PERRET (Jacques):

LE RESEAU DE BIBLIOTHEQUES DE PRÊT DE LA VILLE  
DE GRENOBLE  
Note de synthèse, ENSB, 1975

VAILLANT (Pierre):

LE BIBLIOBUS EN MILIEU URBAIN  
Bibliogr. de la France, 25. Mai 1962, n° 31, p 163.

GERNET (Michel)

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE ET LES BIBLIOBUS URBAINS  
Revue Marseille n° 58 Janvier-Mars 1965 p. 162-163.

LA NOUVELLE BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE de MARSEILLE  
Revue Marseille 3<sup>e</sup> série n° 29 Avril-Juin 1972  
p 3-5

